



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

divorce

Question au Gouvernement n° 2629

Texte de la question

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

**M. le président.** La parole est à Mme Marie-Noëlle Battistel, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**Mme Marie-Noëlle Battistel.** Ma question s'adresse à Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des droits des femmes.

Je voudrais tout d'abord saluer la mémoire de la grande résistante Paulette Kriegel-Valrimont, disparue il y a dix jours. Son combat pour l'émancipation des femmes reste d'actualité.

Dimanche prochain, le 8 mars, c'est la journée internationale pour les droits des femmes. Mais la lutte pour l'égalité n'est pas le fait d'une journée : c'est un combat de tous les jours, combat que mène ce gouvernement dans toutes ses dimensions. Longtemps oubliée, l'égalité femmes-hommes est, depuis 2012, une préoccupation essentielle du Gouvernement qui agit contre les discriminations perdurant dans la société.

Je voudrais saluer tout particulièrement la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, adoptée le 4 août 2014, qui s'attaque aux difficultés réelles et quotidiennes des femmes, ainsi que le doublement du budget alloué à la lutte contre les violences faites aux femmes et à la lutte contre les stéréotypes sexistes dès le plus jeune âge, qui permet d'attaquer les inégalités à la racine.

Madame la secrétaire d'État, vous vous êtes déplacée hier à la Caisse d'allocations familiales de Paris pour vous assurer de la bonne mise en œuvre de la garantie contre les impayés de pension alimentaire, qui est actuellement expérimentée dans une vingtaine de départements. Ces impayés causent souvent de graves difficultés aux femmes chefs de famille. C'est une question importante qui touche 3 millions d'enfants.

Vous avez à cœur de prendre ce problème à bras-le-corps en proposant de pallier le non-versement de la pension alimentaire, qui représente souvent 20 % du revenu des ménages monoparentaux, et en facilitant les démarches lancées par la CAF pour récupérer ces impayés.

Ma question est donc simple, pouvez-vous nous dire quelles seront les prochaines priorités de la...

**M. le président.** Merci, madame la députée.

La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des droits des femmes.

**Mme Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des droits des femmes.** Madame la députée, atteindre l'égalité femmes-hommes nécessite la mise en œuvre d'une politique transversale. Les inégalités sont partout : il

faut agir partout, dans toutes les sphères, qu'elles soient privées ou publiques, dans tous les domaines de l'école, et dans tous les lieux de pouvoir. Pour cela, avec Marisol Touraine, je m'attache à appliquer dans les faits, sur tout le territoire, la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

C'est l'ensemble du Gouvernement qui est mobilisé, car il faut agir sur tous les fronts. Contre la précarité, d'abord, avec la mise en place d'une garantie contre les impayés de pension alimentaire, que va suivre Laurence Rossignol. Contre les inégalités professionnelles, ensuite, en accompagnant et en contrôlant les entreprises dans leurs obligations. Contre les violences, enfin, avec le déploiement du téléphone « grand danger » et le renforcement de la ligne d'écoute au numéro 3919. Il faut également investir de nouveaux champs et renforcer nos actions contre le harcèlement dans l'espace public.

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, est une occasion qui doit être saisie pour faire connaître ces dispositifs, et pour mieux lutter contre les discriminations sexistes. Nous devons aussi rendre visibles les potentiels des femmes, et l'opportunité que représente l'égalité pour notre pays. Ce 8 mars, le Président de la République mettra à l'honneur une centaine de ces femmes qui font la France au quotidien. Elles sont agricultrices, entrepreneures, policières ou retraitées. Elles créent, elles s'engagent, elles font la France : il faut valoriser ces talents. Nous ne pouvons pas nous passer de la moitié du potentiel de notre pays. Soyez convaincus que le Gouvernement est résolu à actionner tous les leviers pour favoriser la participation des femmes à notre vie économique, sociale, politique et démocratique. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC et écologiste.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Noëlle Battistel](#)

**Circonscription :** Isère (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2629

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** Droits des femmes

**Ministère attributaire :** Droits des femmes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mars 2015](#)